Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 022-212202360-20261026-DLELIB1261026-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PLUDUAL

Séance ordinaire du 26 octobre 2026

Nombre de membres : en exercice : 15, présents : 14.

L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre à 19h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric LE TURLUER, le Maire.
Présents : Frédéric LE TURLUER, Maire, Jérémy PATUREL, Michèle OLLIVIER, Christophe LE MERRER, Marie-Christine MEVEL, Eliane LE PLAPOUX, Nicole HENGOAT, Hervé LE SOUDEER, Floryse BUTTEZ, Laurence HERPE, Sandrine ARTUR, Tony MOREL, Clément LE MOAN, Fabien TARTIVEL.
Absent : Ronan RIOU (procuration à Jérémy PATUREL).
Secrétaire de séance : Christophe LE MERRER.
Date de convocation : 22/10/26.

1- Projet de création d'un parking rue du petit pré : choix du maître d'œuvre

Dans le cadre du projet de création d'un parking à la sortie du bourg en direction de Pléguien, la commune a consulté 3 cabinets de maîtrise d'œuvre sur la base d'un cadre administratif et technique préparé par les services de l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités). Ces derniers ont vérifié les 3 offres.

Après analyse des offres et après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :
- de confier la maîtrise d'œuvre pour le projet de création du parking à ING CONCEPT pour un montant de 6 250,00 € HT
- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

Pour extrait conforme.
LE MAIRE,
Frédéric LE TURLUER.